

PATRIMOINE DE TUCQUEGNEUX

LA FERME SAINTE - MATHILDE

LA CHAPELLE DE SAINT - DELIS



Sébastien FRANCKET
Joris FORTIN
Michelle DULPHY
Anthony PETIT

LA FERME SAINTE - MATHILDE

Magnifique exemple d'un patrimoine réutilisé et fort bien restauré, c'est au village, au bord du ruisseau des Froides Fontaines, sur la route de Mairy que s'admire toujours une fort belle maison renaissance du XVI^e siècle, classée monument historique et devenue la ferme auberge Sainte-Mathilde en 1990.

Datée de 1564, cette vaste et élégante demeure fut peut-être bâtie en lieu et place, ou pour lui succéder, d'un premier hôpital fondé en 1315 mais sur des terres à l'inflexion religieuse certaine.

Comme on le pressent... une histoire qui est encore loin d'avoir délivrée tous ses secrets ! Et ce, d'autant que la plus grande partie des archives a été perdue au cours des guerres successives.

Une Maison-Dieu au Moyen-Age

Déjà existant au X^e siècle, le premier témoignage du village de Tucquegnieux fut indirectement révélé par la présence de ses bans de Mairy et de Villers appartenant alors au domaine du chapitre cathédral de Trêves, dont l'archevêché commandait entre autres les évêchés de Verdun et de Metz.

Tucquegnieux est cité pour la première fois en 1264 dans un titre de l'abbaye d'Orval sous le nom de « Thikeneuf ». L'abbaye d'Orval fut en effet fondée en 1070 par une femme pieuse autant que charismatique, la comtesse Mathilde

de Toscane. « la Dame de Briey », ainsi qu'elle est encore appelée, est un comtesse lointaine, mais héritière de nombreuses possessions en Lorraine, en particulier dans le Pays Haut, où elle fonda aussi en 1095 l'abbaye de Saint-Pierremont. Des possessions religieuses certes, mais politiquement dépendantes aussi au XIII^e siècle d'une co-



Mathilde de Toscane

seigneurie Barro Luxembourgeoise. Une co-seigneurie forcément mal établie dans la mesure où les extensions des deux grands féodaux s'entrechoquaient. Pour preuve, le comte de Bar était parvenu au milieu du siècle à mettre la main sur toute la prévôté de Briey ainsi que sur toute la vallée de l'Orne jusqu'à la confluence avec la Moselle. Et cela dépend des ducs de Luxembourg.

« Ticqueneuf » est à ce moment là un village en pleine expansion, fort de plusieurs écarts, dont le nouveau domaine rural de Brabant, possession d'un petit seigneur de Villers. En 1315 « Messire Nicole Forgy, chevalier, et dame Gile sa femme » demeurant à Sancy, fondèrent à Villers un hôpital-chapelle placé sous la protection de la Vierge Marie pour soigner et accueillir les pauvres. Un hôpital rural, une chose assez rare, dans la mesure où localement, l'assistance au Moyen Age était plutôt un apanage

urbain : aux XII^e et XIII^e siècle Jarny, Conflans et Briey avaient une Maison-Dieu, Rombas un hospice et Briey une léproserie à Ménaumont. Les chanoines de l'abbaye de Saint-Pierremont, s'étaient ainsi vus confier la gestion tant financière que médicale de la Maison-Dieu de Briey. Quel qu'ait été l'exact titre de l'établissement de Villers, il n'en était pas moins à vocation caritative et tout porte à croire que sa gestion fut laissée à des religieux.

Heurts et malheurs des Temps Modernes

Nous ne savons pas précisément combien de temps fonctionna la Maison-Dieu. Toutefois, vu l'instabilité permanente régnant sur une campagne dangereusement exposée entre les places-fortes de Briey et de Sancy aux guerres féodales d'abord, puis aux passages nombreux des routiers, des grandes compagnies, des Bourguignons à la fin du Moyen-âge, auxquels succèdent les aventuriers et les gens d'armes au début du XVI^e siècle... à un moment ou à un autre, une course, un pillage ou une occupation de mercenaires eut raison du rétablissement charitable sans défense. L'œuvre fut donc à recommencer. C'est ainsi qu'en 1564 la maison de Tucquegnieux rouvrit ses portes pour l'accueil des malades, l'assistance aux pauvres et l'hospitalité aux voyageurs. Deux cartouches portant une inscription latine en font foi : « *non mihi christo structas 1564* » : « ce n'est pas pour moi, mais pour le Christ que j'ai construit », figure au dessus de la porte d'entrée, et, encarté dans le mur du jardin « *esto virtute genio avomm stem(mate) insignis* » : « sois remarquable non par le nom de ta naissance mais par ta vertu ».



Sainte Mathilde

L'établissement fut placé sous le vocable de sainte-Mathilde, non Mathilde de Toscane, mais sainte-Mathilde l'épouse malheureuse du futur roi (919) de Germanie, la seule canonisée. Mais, vint le désastre de la guerre de Trente ans de 1608 à 1648. L'espace lorrain fut meurtri par les passages incessants d'une soldatesque débr-

dée. Il vécut l'enfer. Vallée de l'Orne et Pays Haut subirent d'ailleurs les pires outrages, notamment en 1636 avec des massacres et des pillages sans nombre. Des horreurs dont la résultante provoqua une dépopulation quasi générale. Très touché, les traces d'incendie s'y découvrent encore, l'hôpital fut alors délaissé une quarantaine d'année, qui rétablit les corps de ferme du domaine et surtout l'imposant bâtiment lui-même : modification de l'escalier d'entrée, agencements différents de certaines pièces, notamment de plusieurs cheminées, reconstruction en partie de la toiture. Restait la restauration religieuse. Comme très souvent dans les alentours la mémoire des lieux s'était passablement estompée. Alors aux souvenirs glanés ici-ou-là, les rescapés ou les nouveaux venus finirent par redécouvrir le nom de Mathilde, mais confondirent la sainte Mathilde du X^e siècle avec Mathilde de Toscane et comtesse de Briey, jamais canonisé mais au souvenir plus vivace ! Pour preuve, dans la niche percée tout en haut de la façade, la statue figurant une femme couronnée et « dédicante » tenant sur son bras gauche une église. Car, jusqu'à la Révolution, le magnifique bâtiment renaissance poursuivit sa fonction caritative, puis devint une exploitation agricole.

Une belle façade renaissance

Accolée de plusieurs bâtiments agricoles récents, c'est une magnifique bâtisse au logis rectangulaire en moellons enduits avec chaînes d'angles protégée par un toit en croupes à faible pente. La façade principale à ordre dorique, d'une largeur de trois travées, s'élève sur trois niveaux au dessus d'un soubassement en pierre de taille correspondant aux caves voûtées semi-enterrées, le dernier étage éclairant les combles. Chaque niveau est séparé par un bandeau de pierre. De faux pilastres encadrent les fenêtres à croisées de pierre. Quatre gargouilles à têtes d'animaux ornent la corniche un peu en débord, une niche abrite la statue de sainte-Mathilde au centre de l'étage des combles. La porte piétonne en plein cintre est encadrée de faux pilastres et surmontée d'un oculus oblong, lui-même encadré de deux consoles à décors d'entrelacs et chapelet de piastres supportant le fronton. Celui-ci est incurvé, orné de deux urnes et surmonté d'un disque solaire stylisé, d'une pomme de pin et de deux

tête de chevaux se faisant face. Le tympan est rehaussé d'un cuir portant l'inscription et le millésime (1564).

A l'intérieur, un long couloir central au plafond boisé à la française conduit à deux salles principales, aux portes et poutres de chêne, chauffées par une monumentale cheminée savoureusement garnie d'un gros chaudron suspendus à la crémaillère. L'étage noble reprend les mêmes dispositions : des pièces au premier, si elles ne sont pas encore restaurées présentent une belle qualité de décors, en particulier les portes ayant pu conserver leurs encadrements et impostes en boiserie sculptée. Ici ou là des traces d'enduit peint au lait de chaux sur certains murs imitent le marbre. Les consoles des

poutres du plafond de la pièce la plus grande ont gardé leurs motifs floraux, dessins géométriques, têtes etc. Selon la tradition local, le premier étage était réservé aux soins des hôtes de marque, ce qui explique la recherche du décor, les combles étant destinés aux gens du commun. Chaleur, de l'accueil, étonnement des yeux et plaisir des sens à l'aune d'une cuisine lorraine raffinée. Laissez vous surprendre à travers les plantes sauvages, les légumes du jardin d'aujourd'hui et d'autrefois, les viandes de la ferme. La nature s'éveille et s'invite à votre table.

Jean-Jacques SITEK

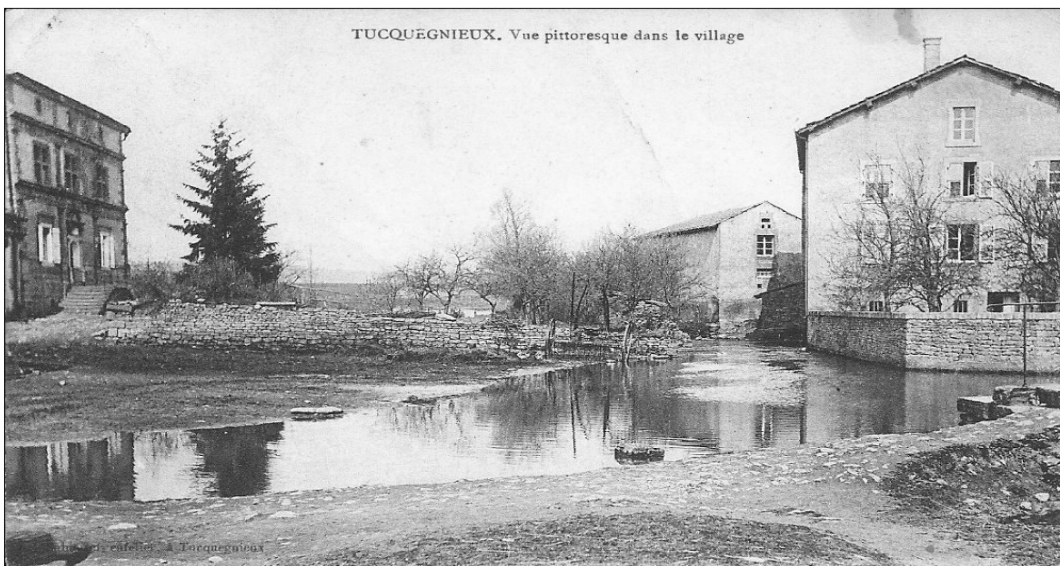
Sébastien FRANCLLET



Ferme sainte-Mathilde / Intérieur
Coll. HERR



Ferme sainte-Mathilde / Fronton porte d'entrée
Coll. HERR



Vue pittoresque dans le village - Tucquegnieux / Ferme sainte-Mathilde - 1911
Coll. FRANCLLET

*Un
Grand Merci
à Jean-Jacques
SITEK pour avoir
partager son
savoir sur le
Domaine
Sainte-Mathilde
et aux
propriétaires
des lieux pour
l'utilisation des
photographies*

LA CHAPELLE DE SAINT-DELIS

La chapelle de la famille DE SAINT-DELIS, plus communément appelée «ossuaire des DE SAINT-DELIS», a été édifiée en 1621 à proximité de l'ancienne Eglise paroissiale détruite en 1830 dans le vieux cimetière de Tucquegnieux.

En Lorraine, le pays-haut présente la particularité de concentrer le plus grand nombre des ossuaires répertoriés. A Tucquegnieux, il a sa petite histoire !

Le 11 décembre 1910, une promesse d'échange est faite entre Marie, Elisabeth, Lucie MATHIEU, veuve de Marie, Gaston LIENARD DE SAINT-DELIS et Alphonse GUILLOT, Maire de la commune. Il est convenu, que pour faciliter la rectification du chemin vicinal ordinaire n°5 de Tucquegnieux à Mancieulles, madame DE SAINT-DELIS abandonne à la commune le terrain nécessaire compris dans le projet et qu'en échange la municipalité lui cède l'ancien cimetière communal cadastré section B 638-639, plus une portion du chemin vicinal n°5 non-utilisé et devant servir de cour à madame DE SAINT-DELIS. Ce n'est que le 02 juillet 1928 que l'acte d'échange est établi devant Louis, Georges RENY, notaire à Xivry-Circourt. Il s'agit vraisemblablement d'un oubli que la municipalité ne peut que regretter. Le présent échange a lieu aux conditions particulières suivantes : madame DE SAINT-DELIS, s'engage à exécuter fidèlement par elle-même, ses héritiers ou successeurs de prendre dans son état actuel l'ancien cimetière auquel elle devra conserver sa destination pendant quarante-neuf ans et permettre à tous les intéressés d'enlever leurs tombes ou objets leur appartenant. Elle aura la faculté pour elle et sa famille de se faire enterrer dans le dit cimetière en se conformant aux prescriptions légales. Et pourtant ! L'année suivante, elle demande une autorisation pour inhumer son mari dans l'ancien cimetière ; autorisation qui ne sera pas prise en considération par le Préfet, les prescriptions du décret du 23 prairial an XII n'étant pas complètement observés.

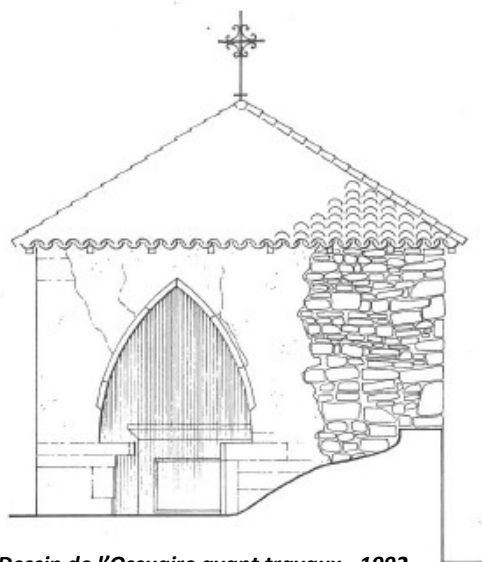
Marie, Elisabeth, Lucie LIENARD DE SAINT-DELIS décède le 23 juin 1934 à Tucquegnieux. C'est sa fille Marie, Elisabeth, Mechtilde qui hérite de la demeure familiale jusqu'à sa mort le 07 mars 1961. L'ossuaire tombe alors dans l'abandon le plus total. Les héritiers n'habitant pas la région, il est difficile pour eux de l'entretenir convenablement.

Ce n'est qu'en novembre 1990, que la municipalité et son Maire Michel GIAMBI, décident de prendre contact avec les héritiers DE SAINT-DELIS. L'état d'abandon est tel que, face aux réclamations de certaines familles de défunts et devant les doléances des riverains qui se plai-

gnent de l'abondance de végétation qui menace de provoquer l'écroulement du mur, la commune envisage d'assainir l'environnement existant. Il sollicite l'autorisation des héritiers de procéder au nettoyage des lieux aux frais de la commune. Cela, permettra de mettre en valeur l'ossuaire qui est inscrit par arrêté aux monuments historiques depuis 1987. Aussi, tout en conservant la destination du cimetière qui revêt un caractère historique et culturel, et compte tenu des frais importants inhérents à sa réhabilitation et à son entretien, la municipalité se propose de l'acquérir au franc symbolique. Proposition qui sera acceptée et attestée devant Jean-Michel DARRES, notaire à Parthenay (Deux-Sèvres) le 16 mai 1991. La délibération quant à elle se fera le 31 mai de la même année, votée à l'unanimité par le conseil municipal.

Dès juillet, un chantier jeune est mis en place par la municipalité sous la responsabilité de Nathalie GULKA. Une dizaine de jeunes âgés de 17 à 25 ans travaillent au défrichage et au nettoyage de l'ancien cimetière. L'ossuaire ne les effraie pas. Au contraire, les vieilles pierres témoins et mémoires du passé de leur village les attirent.

Le 14 janvier 1992, Thierry ALGRIN, architecte en chef des monuments historiques pour la Meurthe-et Moselle et les Vosges réalise l'A.P.S. (avant projet sommaire) des travaux à envisager pour la réfection de l'ossuaire.

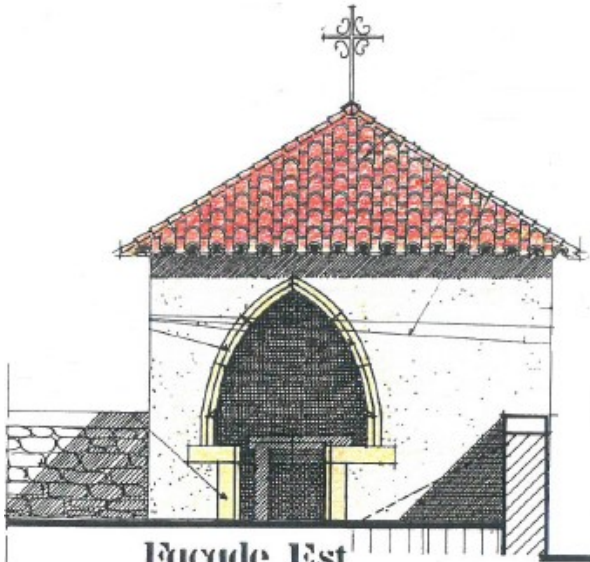


*Dessin de l'Ossuaire avant travaux - 1992
Thierry Algrin / Architecte en chef*

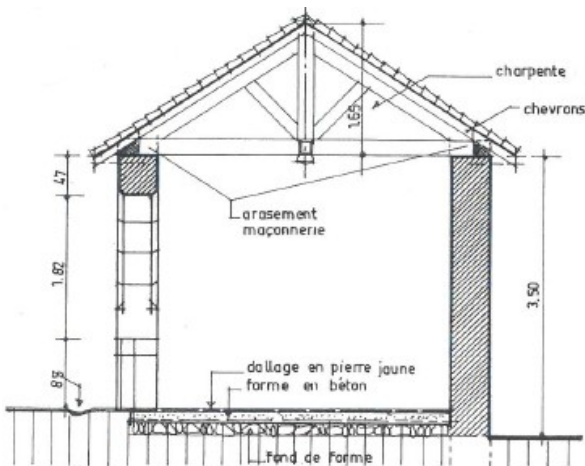
Le montant total de l'opération de réfection s'élève à 1 035 717 frs. Ne sont pas compris l'aménagement du cimetière proprement dit, ni la remise en place et en état des pierres tombales qui sont à la charge des bénévoles de la commune. Devant l'estimation présentée et compte tenu du faible taux de subvention escompté, la commune n'a pu retenir le projet présenté par monsieur ALGRIN.

En août 1993, il est demandé à Robert GERARD,

architecte à Briey de réaliser une étude. L'opération s'élève à 12 654 frs.



Façade Est
Dessin de l'Ossuaire Façade EST avant travaux
Robert GERARD - architecte / 1993



Coupe AB
Plan de l'Ossuaire Coupe AB avant travaux
Robert GERARD - architecte / 1993

A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'honoraires à intervenir. Il est demandé à la D.R.A.C. une subvention à hauteur de 20% accordé le 21 septembre 1993. L'avis d'information préalable à la passation d'un marché négocié est réalisé. Quatre entreprises répondent à l'appel d'offres du 15 octobre : HR Habitat de Rombas, BORSI de Thionville, DANIEL de Labry et D'ASCENZIO de Tucquegnieux. Le marché a été remporté par l'entreprise locale pour un montant total de 129 225 frs. Le 29 octobre, le conseil municipal délibère et vote la restauration de l'ossuaire. S'enchaînent les réunions de chantiers où le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entrepreneur suivent avec attention l'avancée des travaux. On notera le piquage des enduits façades extérieurs, la reprise des maçonneries, la réfection des ogives, la charpente etc.

En avril 1994, le projet d'aménagement extérieur est accepté par la commune. Des planta-

tions sont effectuées, l'engazonnement est réalisé et un chemin pour se rendre à l'ossuaire est élaboré avec du concasse de carrière.

La réception des travaux a lieu en mairie le 17 avril 1994 en présence du Maire Michel GIAMBI, de l'architecte Robert GERARD et de l'entrepreneur D'ASCENZIO. Tout le monde est satisfait du projet réalisé qui sera mis en valeur pour la journée du patrimoine du 18 septembre 1994.

Aujourd'hui, le vieux cimetière est toujours entretenu par la commune et quelques pierres tombales sont encore dressées ici et là. Dans l'ossuaire nous pouvons admirer de magnifiques plaques funéraires où l'on peut encore lire :

Ici repose
Marie, Antoine, Albert
LIENARD de Saint-Delis
Major au cinquième
Régiment de Dragons en
garnison à Tours
Décédé à Salies-de-Béarn
(Pyrénées-Atlantiques)
Le 15 octobre 1881
Agé de 41 ans

Priez Dieu pour le
Repos de son âme



Coll. Josiane LEFONDEUR



Ici reposent
Dame DE SAINT DELIS née CHONET DE
BOLLEMONT décédée en 1820 âgée de 76 ans
Et JEAN, HENRI, ANTOINE, JOSEPH
CHEVALIER DE SAINT-DELIS, son époux
Décédé le 11 août 1832, âgé de 80 ans et
HENRIETTE, CHARLOTTE DE SAINT-DELIS, leur
filles, épouses de CHARLES
LIENARD DE SAINT-DELIS
Décédée le 14 octobre 1868 âgée de 85 ans
Priez Dieu pour eux

D'autres plaques funéraires de la famille De Saint-Delis sont à découvrir dans l'ossuaire.

❖❖❖ SOURCE ❖❖❖

- Archives Municipales de Tucquegnieux
Dossier "Restauration Ossuaire" (1992 / 1994)
Dossier "Achats - Ventes - Echanges" (1928 / 1991)
Dossier "Chantier de Jeunes - Ossuaire" (1991)
- Fonds Privés des Architectes ALGRIN et GERARD
- Collections Photos: LEFONDEUR, GULKA et NOLIN



Ossuaire des DE SAINT-DELIS avant restauration - Tucquegnieux / coll. *Nathalie GULKA*



Ossuaire des DE SAINT-DELIS après restauration - Tucquegnieux / coll. *Daniel Nolin*



REMOULEUR

Le métier de rémouleur, est très ancien. On en retrouve les premières traces aux environs de 1300. Au début du XV^{ème} siècle, la corporation des rémouleurs de grandes forces détient le privilège d'aiguiser les ciseaux des tondeurs de drap (appelés *grandes forces*). Elle reçoit de Charles VI des statuts précis et rejoint la corporation des couteliers à la fin du XV^{ème} siècle. Au fil des siècles la profession va se développer.

En 1807, la loi leur fait obligation d'avoir un passeport pour sortir de France, mais aussi pour voyager en France. Le métier vivra jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Par la suite, la qualité des aciers et leur traitement vont rendre l'affûtage de plus en plus rare.

Souvent originaire d'une région pauvre, le rémouleur part sur les routes chercher un hypothétique complément de revenu. Un voyage qui durait de février à novembre, soit une dizaine de mois et qui amenait le rémouleur à parcourir plus de 1000 km pendant cette période.

L'équipement du rémouleur a évolué au fil du temps pour devenir à la fin un engin relativement sophistiqué (quand il avait les moyens de l'acheter).

Au début, il s'agissait d'un simple bâti, muni d'une lourde meule de grès, souvent actionnée à la main par un apprenti. Le bâti était transporté sur le dos au moyen de sangle. Plus tard, une brouette, a rendu le transport moins fatigant. Le rémouleur y ajoute une réserve d'eau pour lubrifier la meule, et par la suite, la fameuse pédale qui lui permettra d'actionner lui-même la meule à l'aide du pied.

Ensuite la brouette est devenue une charrette plus évoluée mais toujours tirée par le rémouleur. La taille du support s'agrandissant, on y ajoute un étau pour affûter les scies, une petite enclume et un marteau pour redresser les lames tordues. Ensuite viendra le temps de la démultiplication de l'entraînement, dû au moyen d'une grande roue et d'une courroie ainsi que des tiroirs pour ranger les outils.



La charrette du XX^{ème} siècle
Coll. FRANCLÉ



CHAPELIER

Le métier de chapelier se divisait au moyen-âge en plusieurs branches. Il y avait les chapeliers « de fleurs », les chapeliers « de coton », les chapeliers « de paon », les faiseuses de chapeaux « d'orfrois », et enfin les chapeliers « de feutre », qui finirent par se substituer à tout les autres chapeliers. La corporation des chapeliers « de paon » présenta ses statuts à l'homologation du prévôt de Paris vers 1268. Les chapeliers « de paon » prirent, vers le XV^e siècle, le nom de plumassiers. Au début du XIV^e siècle, on voit apparaître les plumes d'autruches.

Dans le haut Moyen-Age le terme chapeau s'entendait aussi bien d'une couronne de métal ou de fleurs que du véritable couvre-chef, et l'usage du chapeau-couronne semble remonter fort loin : quelques auteurs en ont attribué l'invention aux Gaulois. Sans rien affirmer à cet égard, disons seulement que la mode en persista très longtemps au Moyen Âge : comme on portait les cheveux très longs, il fallait les retenir et les empêcher de tomber sur les yeux. À chaque page de la littérature du Moyen Âge nous rencontrons le « chapel de fleurs » ; les dames des romans et des chansons de gestes passent leur temps à entresser... Les chapeaux de fleurs furent plus tard remplacés dans la classe riche par des cercles d'orfèvrerie ornés de perles précieuses. Toutefois le « chapel de fleurs » resta à titre de redevance féodale, et fut considéré comme une marque d'honneur et de respect. À la fin du XV^e siècle, les dames de Naples offrirent à Charles VIII, à son entrée dans leur ville, une couronne de violettes.

Les premiers statuts des chapeliers de feutre et ceux d'une corporation qui n'était pour ainsi dire qu'une dépendance de leur métier, celle des fourreurs de chapeaux, datent à Paris d'Étienne Boileau, c'est-à-dire de la fin du règne de saint Louis ; ils furent plusieurs fois modifiés ou confirmés, notamment en 1324, 1325, 1367 et 1381. D'après les plus anciens statuts, le maître chapelier ne pouvait avoir qu'un seul apprenti. L'apprentissage durait sept ans pour ceux qui n'étaient ni fils ni parents de maître ; il était gratuit, si le maître y consentait ; mais dans tous les cas il fallait verser dix sous à la caisse de la confrérie.



The Hat Shop (1892)
Coll. Henry TONKS

Les Enfants de Tucquegnieux - Morts pour la France 1914-1918

LOUIS BANAUD

Louis BANAUD est né le 16 mai 1887 à Chamblet (Allier). Fils de Marien BANAUD, mineur et de Marie-Céline MANGERET, sans profession, il habite à la veille de la guerre avec son frère Pierre, sa sœur Marie-Madeleine et son beau-frère Octave MUNDERVILLER à Tucquegnieux, 52 rue Sainte-Barbe. Il est célibataire et travail à la mine de Tucquegnieux en tant que mineur.

Il dépend du centre de recrutement de Moulins (Allier). Inscrit sous le n°85 de la liste du canton de Montluçon-Est, il est classé dans la première partie en 1908 et obtient le soutien de famille. Son matricule est le n°1219 - classe 1907. Son signalement est très complet : cheveux et sourcils bruns, les yeux marrons, le front ordinaire, le nez moyen, la bouche uniforme, le menton rond, le visage ovale et sa taille 1M59.

Incorporé à compter du 08 octobre 1908, il arrive au corps le même jour. Soldat de seconde classe, il devient Caporal le 29 septembre 1909. Cassé de son grade et affecté au 92^e Régiments d'Infanterie le 08 août 1910, il arrive dans son régiment en tant que soldat de seconde classe. Il obtient son certificat de bonne conduite le 15 avril 1914 et quelques jours plus tard est affecté au 213^e Régiment d'Infanterie de Nevers.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale le 01 août 1914, il arrive au corps le 04 août. Tué à l'ennemi le 18 juin 1915 dans la « *vallée de la Fecht* » à Bois-en-Brosse (Alsace), il obtient par avis officiel le 16 juillet 1915, la mention « *Mort pour la France* ».

Il combattit l'Allemagne du 04 août 1914 au 18 juin 1915. Inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à titre posthume par décret du 01 octobre 1918, modifié par avis des 04 décembre 1918 et 30 août 1919 nous pouvons lire : « *Soldat courageux. Tué glorieusement à son poste de combat. Croix de Guerre, avec étoiles de Bronze* ».

EMILIEN BARBIER

Emilien BARBIER est né le 23 septembre 1894 à Tucquegnieux. Fils de Camille, Barthelemy BARBIER, manoeuvre et de Marie, Alix HOTTIER, sans profession, il habite à la veille de la guerre chez Théophile ROUYER, cultivateur à Tucquegnieux, 19 rue de l'Industrie (actuellement rue Loris Batignani) . Il est célibataire et travail comme ouvrier agricole.

Il dépend du centre de recrutement de Mézières. Inscrit sous le n°5 de la liste du canton de Audun-Le-Roman, il est classé dans la première partie de la liste de 1914. Son matricule est le n°2069 - classe 1914. Son signalement est assez complet : les cheveux châtons clair, les yeux marrons, le front haut, le nez busqué, le visage long et sa taille 1M79.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, le 07 août 1914 à la mairie de Châlons au titre du 79^e Régiment d'Infanterie, il arrive au corps le 08 août en tant que soldat de première classe.

Il est tué à l'ennemi sur le champ de bataille à Saint-Julien (Belgique) le 06 décembre 1914.

Il combattit l'Allemagne du 08 août au 06 décembre 1914.

Le jugement de décès fut rendu par le tribunal de première instance de Briey le 01 mars 1919 et fut transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de Tucquegnieux le 12 mars 1919 en exécution de l'article 80 du code civil.



Croix de Guerre avec étoiles de Bronze

*** **

La croix de Guerre instituée par la loi du 08 avril 1915 est en bronze florentin du modèle de 37 mm, a quatre branches et deux épées croisées. Il existait des variantes « *étoiles* » ou/et « *palme* » pour citation en cas de blessures par décret.

INFOS PRATIQUES

CERCLE D'HISTOIRE DE TUCQUEGNIEX

*** **

Monsieur Sébastien FRANCKET - 06 rue de la potence 54640 Tucquegnieux

06.22.83.09.46 ou 03.82.46.02.80



cerclhistoiretucquegnieux@yahoo.com



Cercle d'histoire de Tucquegnieux